

Quelle est la différence entre une religion et une secte ?

« Une religion, c'est une secte qui a réussi ! »

C'est du moins la phrase tarte-à-la-crème qu'on nous lance parfois au visage. C'est un peu étonnant, car, voyez-vous, le Gouvernement Français, qui n'est pas très versé dans la religion, salarie les cultes en Alsace, reconnaît les Associations Cultuelles (les Conseils de Fabrique et autre), concède des réductions fiscales aux dons faits au titre des Associations reconnues de bien public, et par ailleurs a formulé une « loi anti-sectes » (qui est un rapport parlementaire et non une loi !) en 1999¹.

La différence entre une religion et une secte n'est pas le nombre d'adhérents, ni même sa reconnaissance juridique publique. Il y a des sectes non référencées, il y a des sectes très populeuses (comme la secte coréenne Moon), il y a des attitudes sectaires au sein des religions, et un chef d'Etat peut faire partie d'une secte (tel, en 2012, le candidat Mitt Romney, Mormon, qui a été battu aux élections présidentielles par Barack Obama...).

Etymologie et signes inquiétants

Le mot « secte » vient de « secare » (passif : « sectus sum »), « couper »². La secte est essentiellement ce qui coupe la personne de ses liens familiaux et amicaux, et ce qui coupe la personne du monde réel. On peut dire aussi que les sectes se coupent volontairement des autres. C'est cette idée de rupture qu'il faut garder à l'esprit.

D'autres critères existent :

- Approche séduisante, profitant souvent d'un climat de faiblesse (deuil, divorce, dépression, etc.).
- Une secte est menée par un gourou (ou son successeur, ou une organisation toute puissante).
- Perte de l'esprit critique ; « on ne discute pas ; c'est comme ça ! » ; réponses stéréotypées aux questions existentielles de l'homme.
- Exigences financières ruineuses (mise en vente de biens, legs et testaments, endettements).
- Des contraintes énormes (trajets, coutumes alimentaires, vêtements, vocabulaire nouveau, refus de soins médicaux, etc.).
- Il est très difficile de quitter une secte : il y a toujours la pression du groupe, des menaces.
- Embrigadement des enfants.
- Atteinte à l'intégrité physique (on pense surtout aux viols ou aux 'relations forcées' par contrainte psychique et menaces, privation de sommeil parfois en demandant des heures de lecture).

Tous ces critères sont des déclinaisons du phénomène d'emprise mentale. Un seul critère ne suffit pas. Mais l'emprise mentale doit nous alerter.

En résumé, la secte coupe et assujettit.

Ce qu'en dit l'Etat Français (site <http://www.derives-sectes.gouv.fr>)

Au nom de la liberté de conscience et du principe de laïcité, l'Etat ne définit ni la religion, ni la secte. Mais il fixe des limites dans l'attitude que l'on peut avoir envers quelqu'un, et qui constitue une dérive sectaire. « Ainsi, il importe peu que telle dérive soit commise par un mouvement sectaire, un nouveau mouvement religieux, une religion du Livre ou par un charlatan de la santé. Dès lors qu'un certain nombre de critères sont réunis, dont le premier est la mise sous sujétion, l'action répressive de l'Etat a vocation à être mise en œuvre. »

« A défaut de définir juridiquement ce qu'est une secte, la loi réprime tous les agissements qui sont attentatoires aux droits de l'homme ou aux libertés fondamentales, qui constituent une menace à l'ordre public, ou encore qui sont contraires aux lois et aux règlements, commis dans le cadre particulier de l'emprise mentale. »

Comment aider quelqu'un qui semble embrigadé dans une secte ?

¹ Les lois, elles, portent de façon plus large sur l'emprise dangereuse, physique ou morale, et l'abus de faiblesse (surtout envers l'enfant). Les lois datent de 2001, 2002, 2005.

² Et non pas de « sequi », « suivre ». Passif « secutus sum ». Sinon on parlerait de « sécu~~t~~e », pas de « secte » !

Avant tout, éviter la coupure de la personne ! Il faut garder le contact, ne pas porter de jugement sur ses croyances actuelles, se renseigner discrètement sur son groupe d'appartenance, et au besoin faire un signalement (soit à la Miviludes, Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires, par internet ; soit au président de l'Ordre des Médecins, par lettre).

L'Eglise catholique est-elle une secte ?

L'Eglise ne vous propose ni de vous couper des vôtres (fussent-ils d'horribles païens ou d'immondes protestants³), ni de vous ruiner (même si on ne vous interdit pas de faire des dons), ni d'avoir un esprit critique (en restant poli, c'est mieux vécu), ni même de partir si vous le souhaitez (ce que vous pouvez faire physiquement ou en professant quelque chose d'incompatible avec l'identité catholique). Elle vous propose des moyens de connaître et aimer Dieu, tel qu'Il s'est révélé à travers l'histoire consignée dans la Bible. Et elle reconnaît que vous pouvez avoir une relation personnelle à Dieu qui ne passe pas par l'organisation institutionnelle 'Eglise catholique'.

Certes, si vous dites ou faites des bêtises, vous serez excommuniés. C'est le jeu ! (C'est en fait une pratique juive qui est restée, car elle est logique : si tu ne respectes pas la charte, tu es viré ! C'est encore vrai des clubs de foot et des hébergeurs internet...) Mais vous ne serez pas occis. Ou plus ! Car certains zélés ont toujours et partout poussé le zèle un peu loin : les pharisiens Juifs ont emprisonné les chrétiens (cf St Paul, alias Saül, avant sa conversion), les Romains ont jeté aux lions les chrétiens, les chrétiens ont cramé les hérétiques, les musulmans ont décapité les infidèles, les sans-culotte ont raccourci les 'ennemis de la liberté' au nom même de la liberté, et Vincent Peillon⁴ voulait 'achever la Révolution' (avant de se faire virer du Gouvernement). Bref : la fibre sectaire est en nous, et ne demande qu'à s'exprimer. A nous d'être vigilants... envers nous-mêmes !

Alors, qu'est-ce qu'une religion ?

« Religio » vient de « religare » : « relier »⁵. Etymologiquement, ce serait donc l'inverse d'une secte ! Une religion propose de relier l'homme à Dieu ; voire les hommes entre eux, mais par voie de conséquence. Ce n'est pas un club : son but n'est pas le vivre-ensemble mais le salut de l'âme⁶. Le mot latin « religio » désigne le « scrupule », le soin extrême apporté aux choses, et surtout aux cérémonies. Derrière ce scrupule (scrupula désigne un petit caillou), se cache la conscience de l'importance des choses, la crainte révérencielle de Dieu⁷. Il y aura une fiche sur l'existence de Dieu et la vérité de la religion catholique.

Questions de synthèse :

- 1) Quelle est l'étymologie du mot « secte » ?
- 2) Quels sont les deux critères de la secte ?
- 3) Quelle est l'étymologie du mot « religion » ?
- 4) Qui a dit : « Tout argent que tu détiens est un souci qui te retient ? »
- 5) Sommes-nous à l'abri de dérives sectaires au sein du catholicisme ?

³ Dois-je préciser que c'est de l'humour ?

⁴ Ministre de l'Education Nationale en 2012-2014.

⁵ Le philosophe Derrida a signalé une autre origine, qu'il attribue à Cicéron : « relegere », « relire ». « Religare » est l'option prise par Lactance, et derrière lui par Tertullien et St Augustin.

⁶ Les complices de crimes peuvent vivre ensemble en harmonie...

⁷ Pendant qu'on y est : « dieu » viendrait de l'indo-européen « deiwos », « lumineux, céleste ».